

DÉPARTEMENT
D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE REUGNY
10 rue Nationale 37380

mairie-reugny@wanadoo.fr
☎ 02.47.52.94.32
Fax 02.47.52.25.94

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 12 MARS 2019
À 20h**

Date de convocation :
6 Mars 2019
Nombre de conseillers municipaux :
En exercice : 19
Présents : 16
Pouvoirs : 1
Votants : 17

L'an deux mille dix-neuf, le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Axelle TRÉHIN, Maire de REUGNY.

Etaient présents : Mmes Trehin – Chauffeteau – Fontaine- Heurlin-Goujon - Joubert- Pinot Serpereau - Pain MM. – Perrin - Toker – Souchu – Bazin- Desnoë - Guignard – Lictévout - Martin -

Absents excusés : Mme Gauthier - M. Toker

Absents : M. Szuptar.

Pouvoir: M. Toker à Mme Trehin;;

Secrétaire de séance : Mme Chauffeteau

Ouverture de la séance par Madame le Maire à 20 h 05.

- Délibération n° 15/2019 – Choix du maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de l'ancien centre de secours pour la création d'une pharmacie

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, dans le cadre du projet de transformation de l'ancien centre de secours en pharmacie, le Conseil Municipal a décidé par délibération en date du 4 Décembre 2018 le lancement de la consultation des architectes pour une mission de maîtrise d'œuvre pour lesdits travaux.

L'ouverture des plis a eu lieu le 20 Février 2019.

11 entreprises ont déposé un pli dont une hors délai et donc non recevable.

Les critères d'attributions définis sont les suivants : montant des prestations pour 40 points et valeur technique pour 60 points.

L'analyse des offres est présentée aux membres du Conseil Municipal, et les adjoints proposent de retenir l'entreprise placée en premier avec une note de 90 (40/40 points pour le critère de la rémunération et 50/60 pour le critère de la valeur technique)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **DE RETENIR** l'offre du cabinet **Architecture et Urbanisme Durables** - 2 Avenue des Citées Unies d'Europe - Bâtiment Outremer - 41100 - VENDOME
- **D'ATTRIBUER** le marché à procédure adaptée au cabinet **Architecture et Urbanisme Durables** - 2 Avenue des Citées Unies d'Europe - Bâtiment Outremer - 41100 - VENDOME pour un montant de 25 075.00€ H.T soit 30 090.00€ TTC, à savoir 8.50% du montant estimatif des travaux hors taxe.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché adapté.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 14/03/2019
Et de l'affichage le : 28/03/2019

Madame le Maire rappelle les arguments favorables et les arguments contre le projet de raccordement par une conduite de refoulement au réseau collectif du château de la Vallière évoqués lors du dernier conseil municipal

Madame le Maire rappelle le montant d'un raccordement classique qui s'élève à 93 000€ et celui du raccordement par une conduite de refoulement de 31 000€

Les membres du conseil ont échangé en avançant individuellement leur point de vue.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 11 voix **contre**, 5 voix **pour** (3 + 2 pouvoirs : Mme Tréhin + 1 pouvoir, Mme Heurlin Goujon et M. Toker + 1 pouvoir) et 2 abstentions (M. Souchu et M. Martin)

- **SE PRONONCE CONTRE** le raccordement par une conduite de refoulement au réseau collectif du Château de la Vallière

Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 07/03/2019 Et de l'affichage le : 16/03/2019
--

Informations diverses

Informations sur la 2^{ème} réunion du grand débat : la parole était plus partagée que lors du précédent débat. Certains administrés se posent la question de l'intérêt d'un 3^{ème} débat même après la date butoir.

Quelques dates :

- ❖ Le lundi 18 Mars : Commission générale sur le budget 2019 (section de fonctionnement et section d'investissement).
- ❖ Le mardi 26 Mars 2019 : Vote du budget de la commune et de l'assainissement à 19h

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 20 h 35